

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1093

présenté par

Mme Gaillot, Mme Bagarry, M. Taché, M. Ramos, Mme De Temmerman, M. Gérard,
Mme Faucillon, Mme Lazaar, Mme Brunet et M. Thiébaut

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.